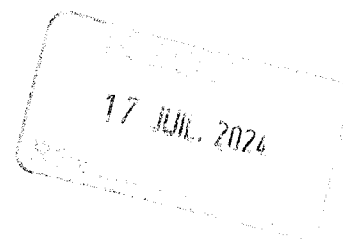


Bordereau attestant l'exactitude des informations - BAYONNE - 6401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/07/2024 - 7628 - 1996 B 00301 - 405 378 480 - A.C.I.E. AUTOMATISME



SOFICO



SARL ACIE AUTOMATISME

Rue de l'Industrie
64700 HENDAYE
Siret : 40537848000033

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Société d'Expertise Comptable

Sommaire

1. COMPTES ANNUELS

Bilan

3

Compte de résultat

5

2. ANNEXE

6

Règles et méthodes comptables

7

Notes sur le bilan

9

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	87 481,43	65 166,17	22 315,26	26 144,83
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 300,00	1 300,00		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	3 144,20	3 144,20		
Autres immobilisations corporelles	80 359,06	79 906,38	452,68	670,08
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 240,00		1 240,00	1 240,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	173 524,69	149 516,75	24 007,94	28 054,91
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	196 020,35		196 020,35	199 526,00
Créances				
Clients et comptes rattachés	160 274,50	26 564,81	133 709,69	176 821,62
Fournisseurs débiteurs				11 610,91
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	88 478,24		88 478,24	64 732,05
Autres créances	200 473,06		200 473,06	158 851,18
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	25 086,27		25 086,27	14 163,49
Charges constatées d'avance	9 802,54		9 802,54	18 008,87
TOTAL ACTIF CIRCULANT	680 134,96	26 564,81	653 570,15	643 714,12
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	853 659,65	176 081,56	677 578,09	671 769,03

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	360 000,00	360 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	800,00	800,00
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	16 551,81	16 551,81
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	88 563,34	88 563,34
Report à nouveau	-341 445,91	-288 203,92
Résultat de l'exercice	9 542,01	-53 241,99
Subventions d'investissement	5 587,39	7 567,39
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	139 598,64	132 036,63
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	42 525,72	59 913,28
<i>Découverts et concours bancaires</i>	741,00	1 204,76
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	43 266,72	61 118,04
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 283,19	545,74
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	310 025,95	321 884,46
<i>Personnel</i>	35 375,29	49 558,80
<i>Organismes sociaux</i>	13 804,18	13 710,01
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>	117 015,15	81 319,61
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	215,02	719,04
Dettes fiscales et sociales	166 409,64	145 307,46
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 993,95	10 876,70
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	537 979,45	539 732,40
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	677 578,09	671 769,03

Copie certifiée conforme
par
le gérant

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ACIE AUTOMATISME

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 677 578 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 9 542 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2017-01 du 5 mai 2017 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	85 266	3 515		88 781
Immobilisations incorporelles	85 266	3 515		88 781
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 144			3 144
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 944			8 944
- Matériel de transport	12 378			12 378
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 037			59 037
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	83 503			83 503
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 240			1 240
Immobilisations financières	1 240			1 240
ACTIF IMMOBILISE	170 010	3 515		173 525

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 515			3 515
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 515			3 515
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	59 122	7 345		66 466
Immobilisations incorporelles	59 122	7 345		66 466
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 144			3 144
- Installations générales, agencements aménagement divers	8 944			8 944
- Matériel de transport	12 378			12 378
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	58 367	217		58 584
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	82 833	217		83 051
ACTIF IMMOBILISE	141 955	7 562		149 517

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 460 268 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 240		1 240
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	160 275	160 275	
Autres	288 951	288 951	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 803	9 803	
Total	460 268	459 028	1 240
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	36 430
Total	36 430

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 537 979 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	741	741		
- à plus de 1 an à l'origine	42 526			42 526
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	310 026	310 026		
Dettes fiscales et sociales	166 410	166 410		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	18 277	18 277		
Produits constatés d'avance				
Total	537 979	495 454		42 526
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	17 388			
(**) Dont envers les associés	1 283			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 283 euros.

Charges à payer

	Montant
PROVISION CP BRUT	
AUTRES CHARGES A PAYER Bernard	11 984
AUTRES CHARGES A PAYER Jesus	12 735
AUTRES CHARGES A PAYER Luis	75
Charges sociales sur congés à payer	709
Charges sociales - charges à payer	4 349
Clients - RRR à accorder	309
	14 898
Total	45 060

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	9 803		
Total	9 803		

A.C.I.E. AUTOMATISME
Société à responsabilité limitée
au capital de 360 000 euros
Siège social : RUE DE L'INDUSTRIE
CE DES JONCAUX N9 BATIMENT TXINGUDI
64700 HENDAYE
405 378 480 RCS BAYONNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 9 542,01 euros de la manière suivante :

En totalité au compte « Report à nouveau Débiteur » : 9 542,01 euros

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

